



Association nationale des guides-conférenciers  
des Villes et Pays d'art et d'histoire

*Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.*

**Journées Nationales de Rencontres et de Formation**  
**CAHORS - Du mardi 21 au samedi 25 Janvier 2025**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>ADRESSE</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>EMAIL</b>	<b>@</b>
<b>Votre adhésion 2025 est-elle bien à jour ?</b>	
<b>Votre lieu d'exercice (ville et département) :</b>	
<b>Merci de préciser votre allergie alimentaire :</b>	

Souhaite participer aux journées de formation de Cahors du 21 au 25 janvier 2025, je m'engage à régler l'inscription de :

80€ pour les adhérent.es

50€ pour les adhérent.es de moins de 30 ans

110€ pour un organisme avec convention (nous contacter svp)

*(Sous réserve de place disponible à la réception du bulletin d'inscription. La participation vous sera confirmée dès réception)*

Souhaite participer à la journée optionnelle *Excursion en Quercy Blanc* le samedi 25 janvier, je m'engage à régler l'inscription de :

50€ pour les adhérent.es

70€ pour les non adhérent.es NOM-PRENOM : .....

*(Priorité aux adhérents de l'association, sous réserve de place disponible : la participation vous sera confirmée à la date limite des inscriptions)*

Inscription aux ateliers du jeudi après-midi – Veuillez choisir **2 propositions** parmi les ateliers suivants. Nous ferons au mieux pour respecter vos choix, dans la limite des places disponibles.

Techniques de médiation par le jeu

Travail du paléontologue

Reconstitution des paysages du passé

Escape game autour de l'exposition « Au cœur de la matière »

Médiation sensorielle

### **Conditions d'inscription**

La participation aux Journées Nationales de Rencontres et de Formation de Cahors - 2025 est réservée aux adhérent.es de l'association ANCOVART à jour de leur cotisation pour l'année 2025, à l'exception de la journée optionnelle sous réserve du nombre de places disponibles. Lors de l'assemblée générale qui portera sur l'année 2024, seuls les adhérents 2024 auront droit de vote.

Toute annulation doit être notifiée par courrier postal ou e-mail [contact@ancovart.fr](mailto:contact@ancovart.fr)

Pour toute annulation du fait de la personne inscrite, ANCOVART pourra procéder à un remboursement partiel selon les circonstances et sur justificatifs. Somme retenue en plus d'un montant de 10 € pour frais de gestion :

- Annulation entre le 30ème et le 21ème jour inclus avant le début de la prestation : 10 % du montant total.
- Annulation entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le début de la prestation : 25 % du montant total.
- Annulation entre le 7ème et le 2ème jour inclus avant le début de la prestation : 75% du montant total.
- Annulation moins de 2 jours avant le début de la prestation : 90 % du montant total.

En cas de non présentation de la personne inscrite, sans annulation préalable, il ne sera procédé à aucun remboursement.

J'ai pris connaissance des informations relatives aux Journées Nationales de Rencontres et de Formation organisées par ANCOVART et j'en accepte les conditions. Je demande mon inscription et je joins mon paiement par chèque d'un montant de .....€ à l'ordre d'ANCOVART

Date :                                  /                  /

Signature :

Bulletin à retourner **avant le 06 janvier 2025** accompagné du règlement par chèque à l'adresse ci-dessous :

Claire PARDIEU, 139 rue Robert Schumann, 46 000 CAHORS